



## **Lettre du SNUipp Isère** **Mercredi 19 mai 2010**

**Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école**

- **Un mouvement qui n'en est plus un : premier bilan à l'issue de la CAPD**

### **■ Un Mouvement qui n'en est plus un !**

La CAPD du « mouvement » a eu lieu hier.

Nous publierons dans les prochaines semaines, l'ensemble des résultats dans « l'échos des cours » spécial, qui parviendra dans toutes les écoles et aux syndiqués.

Les collègues restés sans postes seront affectés au moment de la phase d'ajustement prévue le 21 juin.

Le SNUipp réclame la publication des postes restés vacants à l'issue de ce mouvement et la possibilité de reformuler des vœux.

Ce n'est pas ce qu'a décidé l'IA : les vœux seront réactivés pour la seconde phase.

Vous trouverez ci-dessous, un premier bilan que nous avons lu hier à l'Inspectrice d'académie.

### **CAPD 18 mai 2010 – Déclaration préalable SNUipp-FSU**

Madame l'Inspectrice d'académie,

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission administrative paritaire,

**Tout d'abord quelques chiffres pour comprendre les effets des nouvelles règles mises en place en 2009.**

**En 2008, avec les « anciennes règles » :** 2609 participants au mouvement, 870 restés sans poste à l'issue de la 1ère phase (soit 32 %)

En 2009 : nouvelles règles : 2500 participants, 744 sans poste (29%)

En 2010 : 2409 participants : 786 sans poste (32,6%) retour à la case départ.

Vous nous opposerez que le mouvement n'est pas terminé.

Nous vous rappelons que les personnels qui vont être nommés dans la phase complémentaire le seront sur des postes qu'ils n'ont pas demandés ou sur des vœux imposés.

Nous n'appelons pas cela « satisfaction des vœux ».

Le nombre de personnes **ayant obtenus une mutation** :

2008 : 1207, **soit 46%**

2009 : 1170 soit 46,8%

2010 : 714, soit **29,6%**

sachant que parmi ces nominations, il y a 148 affectations sur vœux sur zone, c'est à dire des vœux contraints et des affectations sur postes non demandés en vœux précis.

**566 collègues seulement, soit moins du quart des participants, ont obtenu un vœux précis, alors qu'ils étaient 1207 (soit près de la moitié des participants) en 2008.**

Et même dans ces conditions, avec les vœux contraints, ce sont 17% de collègues en moins, par rapport à 2008, qui ont obtenu une mutation.

**Mais, cette année, ce qui est encore plus flagrant, c'est le nombre de collègues maintenus sur leur poste. La situation est criante : de 20% en 2008 (532 collègues), on passe à 37,7% (909 collègues) qui souhaitent changer de poste et qui ne pourront le faire.**

Nous ne sommes pas étonnés puisque nous vous avons fait part de nos inquiétudes depuis des mois.

La réalité de ce mouvement nous saute maintenant aux yeux :

- **Des barèmes en très forte augmentation, dans certains cas, des postes inaccessibles sans bonification**, laissant nos collègues totalement déconcertés, et fermant toute perspective de changement dans un proche voire lointain avenir.
- **Des nominations imposées et totalement injustes et opaques** vu les modalités d'affectation des vœux sur zones.
- **Des éloignements de domicile de plus en plus grands** avec des situations familiales ou de santé qui se dégradent.
- **Le passage à la trappe de la prise en compte de l'ancienneté générale des services.**
- **Le recours en augmentation des demandes de prise en compte de situations médicales ou sociales.**
- **L'incompréhension des collègues** arrivant dans le département, découvrant une situation totalement incongrue : **se retrouver sans poste avec 20 points d'ancienneté.**

Par les décisions que vous avez prises et qui bouleversent les règles d'affectation, vous êtes en train de créer une situation qui va devenir explosive à court terme dans les écoles.

Nous en voulons pour preuve les 909 collègues maintenus sur leur poste. Pour certains d'entre eux, il est essentiel de changer d'école pour des questions d'ordre relationnel, (et cela est préférable plutôt que d'attendre une dégradation des situations). Pour beaucoup d'entre nous, **le changement est indispensable à la pratique de notre métier.** De plus bloquer toute perspective professionnelle à des centaines de personnes crée des situations de stress et de désespérance qui vont se multiplier et qu'il va vous falloir gérer rapidement.

C'est la qualité de l'enseignement dans nos écoles qui est remise en cause par la dégradation des conditions de travail des personnes. **Que ce soit dans le terme « mouvement » ou dans celui de « mobilité », il y a la notion de changement d'affectation. Vous avez installé en Isère une situation de « non mouvement » et d' « immobilité ».** Nous ne l'acceptons pas.

***Nous vous demandons de revenir à des règles plus justes, à un fonctionnement transparent où chacun saura qu'il a été traité avec équité et qu'il aura des perspectives. Nous vous demandons donc de revenir à un barème équitable et d'abandonner l'obligation de faire des vœux sur zones. Nous demandons une saisie pour la phase complémentaire dès cette année et que personne ne soit nommé à titre définitif dans cette phase afin de ne pas aggraver encore la situation dans le département.***

***Grenoble, le 18/05/2010***

Il faut absolument revenir sur les règles du mouvement décidées l'année dernière. Cela demande la mobilisation de l'ensemble des écoles et des collègues, nous sommes toutes et tous concernés une année ou l'autre par un changement d'affectation.